

# JUSTICE CGC

LE SYNDICAT DES DIRECTEURS ET DES GREFFIERS

## COMMUNIQUÉ

### LA MINISTRE PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE MENSONGE

Nicole BELLOUBET se félicitait, lors de la présentation de son budget 2019, d'une hausse de celui-ci de 4,5 %, en indiquant :

*Cette priorité accordée à la justice s'est traduite dès 2018 par une augmentation des crédits de 3,9 % et la création de 1 100 emplois. Elle est encore renforcée dans le projet de loi de finances pour 2019 avec une hausse des crédits de 4,5 % et la création de 1 300 emplois.*

Le budget du ministère de la Justice s'élevait donc à 7,291 Mds €.

A la lecture du journal officiel du 28 janvier dernier, nous apprenons par l'arrêté du 24 janvier 2020, l'annulation sur l'année 2019 des crédits d'engagement pour un montant de 1,143 Mds €.

**Ainsi la « hausse » de 4,5 % est en réalité une baisse de 15,67 % !**

**Le SYNDICAT JUSTICE CGC dénonce :**

La différence entre les annonces fallacieuses de la ministre (2019) et ses actes (2020)

L'incapacité de ce ministère et de ces magistrats soit disant « gestionnaires » d'utiliser la totalité des crédits mis à leur disposition.

**Il est plus que temps de retirer les missions de gestion aux magistrats et de les confier à des fonctionnaires, notamment des directeurs.**

**P/ Le bureau**

**La secrétaire générale**